

Rassembler la France

Lettre pour l'Indépendance et la Souveraineté de la France

www.r-i-f.org

N°36 – novembre 2009

Directeur de publication : Alain Bournazel

Rédacteur en chef : Karim Ouchikh

ÉDITORIAL

QUAND SE LEVE LA VERITE

En quelques jours le paysage européen vient de subir une transformation brutale. Elle ne procède pas d'un miracle mais de la prise de conscience d'une réalité que l'on avait cherché à cacher.

Depuis des années, les responsables politiques de tous bords, droite et gauche confondues, de Paris, de Berlin, de Bruxelles et d'ailleurs serinent les peuples que l'Union européenne doit être dotée d'institutions lui permettant de fonctionner efficacement. Tous les moyens ont été utilisés pour imposer ces institutions : projet de Constitution Giscard, rebaptisée mini-traité par Nicolas Sarkozy, propagande à outrance, dérogations accordées (en parfaite violation du droit des traités) à la Pologne, à l'Irlande, au Royaume-Uni, à la République Tchèque, etc..., suffrage universel bafoué aux Pays-Bas et en France. Et que constatons-nous, après ce laborieux parcours ? Ces nouvelles institutions imposées plus qu'adoptées, subies plus qu'acceptées, non seulement n'apportent aucune simplification au fonctionnement de l'Union mais compliquent encore une machinerie d'une effroyable complexité.

Comme l'ont noté les observateurs politiques, en désignant comme président du Conseil européen, M. Van Rompuy, Premier ministre d'une Belgique en voie de désintégration et la baronne travailliste Catherine Ashton comme Haut représentant pour les Affaires étrangères, les chefs d'Etat et de gouvernement ont choisi des personnages qui ne leur feraient pas d'ombre. D'une certaine manière, ils reconnaissent que le pouvoir légitime est celui qui émane des Etats. C'est d'ailleurs ce que nous pensons. Mais on peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé les dirigeants européens à mettre en place un système qui aujourd'hui les effraie. Constatons simplement – une fois de plus – que les plus belles sottises viennent souvent des gens intelligents et instruits.

Sottise institutionnelle certes, mais également lourde charge financière. M. Van Rompuy va recevoir à compter du 1er décembre 350.000 € brut par an. Il aura droit à 22 collaborateurs permanents et à 10 agents de sécurité. Mme Ashton bénéficiera de 275.000 € brut par an. Un service de 5 000 personnes est en cours de constitution pour assurer la représentation de l'Union dans tous les pays du monde, représentation qui doublera celle des Etats membres.

A Bruxelles comme à Paris, on dilapide les deniers publics, alors que la pauvreté progresse dans tous les pays européens.

Alain BOURNAZEL

Secrétaire général du Rassemblement pour l'Indépendance de la France

Un impôt européen pour demain !

Le président de la Commission européenne n'exclut pas l'idée d'un impôt européen pour permettre à l'UE de bénéficier de "ressources propres" par rapport aux contributions des Etats.

"J'ai l'intention d'examiner toutes les questions de fiscalité dans l'Union européenne, nous devons passer en revue toutes les ressources (financières) de l'UE, le programme sur lequel j'ai été élu dit qu'il faut examiner de possibles ressources propres", a-t-il déclaré devant le Parlement européen à Strasbourg. Il répondait à une question d'un élu qui lui demandait s'il avait l'intention de créer un impôt européen, à la suite de déclarations récentes du nouveau président du Conseil européen, le belge Herman Van Rompuy, qui a mentionné cette possibilité.

Dans un document résumant ses priorités pour les 5 ans à venir, sur la base duquel il a été reconduit en septembre à la tête de la Commission par le Parlement européen, M. Barroso juge qu'on ne pourra pas à l'avenir "éluder la question des ressources propres" pour le budget de l'UE. Il y estime que le système actuel de financement de l'UE "est progressivement devenu un mélange confus et opaque de contributions et de rabais".

"Nous devons étudier les moyens dont dispose l'UE pour financer ses politiques de manière plus efficace et plus transparente et simplifier leur mise en oeuvre, de façon à maximiser les effets des dépenses tout en préservant les principes de bonne gestion financière", souligne sa profession de foi. Les négociations sur le prochain cadre budgétaire pluri-annuel de l'Union, débutant en 2014, doivent commencer en 2011.

Le Premier ministre belge Herman Van Rompuy a évoqué il y a une dizaine de jours la possibilité de créer un "impôt vert" européen, afin de réduire les contributions des Etats nationaux dans un contexte budgétaire très difficile, lors d'une rencontre à huis clos devant un groupe de réflexion près de Bruxelles.

- ♦ - Dernières nouvelles des Cabris - ♦ -

Services diplomatiques européens (24/11/2009)

Le traité de Lisbonne prévoit, pour le ministre des Affaires étrangères de l'UE («Haut représentant» pour la PESC) un "Service européen d'action extérieure" (SEAE), réseau de véritables ambassades de l'Union, concurrentes des ambassades nationales. Les Etats, qui ont pourtant signé et ratifié à toutes forces le traité de Lisbonne en évitant les peuples, rechignent à ce que le SEAE soit sous l'autorité administrative, politique et budgétaire de la Commission plutôt que du Conseil. Or, ce "Haut Représentant" est bien vice-président de la Commission ! Et le rapporteur du projet au Parlement européen, l'Allemand Elmar Brok annonce un service de "6000 à 8000 personnes" (pour commencer ...) et avertit que si le SEAE n'est pas sous le contrôle de la Commission de Bruxelles, le Parlement européen pourrait bloquer le budget du Service, voire l'approbation de Catherine Ashton ! Alors que l'Union européenne n'a officiellement de "politique étrangère et de sécurité commune" que depuis le traité de Maastricht de 1992, la Commission ne s'est pas privée de développer une activité pseudo-diplomatique à travers sa représentation extérieure, comme elle s'en félicite : "Cette année, le Service extérieur de la Commission célèbre son 50e anniversaire, à un moment où l'intégration européenne entre dans l'un de ses plus grands défis mais aussi une période des plus prometteuses". La Commission européenne dispose d'ailleurs déjà d'un imposant réseau de 130 délégations diplomatiques où sont employées plus de 5.000 personnes dans le monde entier, dont beaucoup usent sans vergogne du titre «d'ambassadeur» qu'ils n'ont pourtant pas. Certaines de ces délégations paraissent très nombreuses : au Burkina Faso par exemple, l'UE dispose d'une délégation de 45 personnes...

Crucifix dans les écoles italiennes : la Cour européenne provoque un tollé (18/11/2009)

La Cour européenne des droits de l'homme a récemment interdit les symboles chrétiens dans les salles de classe des écoles en Italie. Sur une suggestion de Mario Borghezio, les députés italiens (Lega Nord) au Parlement européen, membres du groupe *Europe Libertés Démocratie*, ont reçu le soutien unanime des députés européens du groupe pour prendre une initiative afin d'éviter que, suite à l'adoption du traité de Lisbonne et en raison de la Convention européenne des droits de l'homme (de 1950), une telle décision ne se renouvelle sans aucun respect pour le principe de subsidiarité et pour "les racines et la foi chrétiennes". Le crucifix n'est en effet pas seulement un symbole religieux, c'est d'abord un symbole culturel et historique profondément ancré dans la conscience populaire et nationale italienne. Et il est difficile de prouver ses répercussions sur la libre formation de la conscience des élèves.

Les Pays-Bas pourraient être les premiers à abandonner leur diplomatie nationale (17/11/2009)

L'élite néerlandaise aurait-elle des regrets d'avoir finalement ratifié le traité de Lisbonne, malgré le Non de 2005 quelques jours après celui de la France ? Voilà que le Service européen pour l'action extérieure, comprenez : la diplomatie européenne unique, fait grincer des dents aux Pays-Bas. Avec près de 70.000 employés et quelque 500 millions d'euros par an, le pays entretient l'un des services diplomatiques les plus importants d'Europe, soit environ un quart de plus que les pays comparables. Or, selon une initiative parlementaire tirant les conséquences de l'entrée en vigueur imminente du traité de Lisbonne, ces services doivent être désormais restreints et les ambassadeurs transférés vers l'U.E. Mais des voix de plus en plus nombreuses se font entendre aux Pays-Bas : si on laisse à Bruxelles le soin de faire de la diplomatie, on retire un peu d'influence aux Pays-Bas et cela ne sert en rien les intérêts néerlandais.

L'Europe centrale et orientale souffre particulièrement de la crise (16/11/2009)

La crise économique et financière n'a pas les mêmes conséquences partout. Ce sont les Etats d'Europe centrale et orientale qui sont les plus sévèrement touchés : en 2009, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'économie de l'Afrique du Sud ne régresserait que de 2,2 %, alors que c'est une véritable Berezina que connaissent ces pays européens où la chute du Produit Intérieur Brut (PIB) est considérable.

Vers une Europe orwellienne ? (3/11/2009)

Faudra-t-il bientôt fermer le Ministère de l'Intérieur ? Alors que la ratification du traité de Lisbonne est acquise, une étude d'*Open Europe* sur "Comment l'UE vous surveille" conclue à l'émergence d'un système super-étatique de surveillance à l'échelle de l'Europe. Le traité de Lisbonne marque en effet un transfert significatif des pouvoirs des gouvernements nationaux vers l'Union dans le domaine de la Justice et des Affaires intérieures. Il conduira à une augmentation du volume et de la portée de la législation européenne dans ces domaines, laquelle a déjà un impact profond sur les libertés civiles des citoyens et leur vie privée. Comme pour les mesures en matière d'asile et d'immigration, les ministres de l'UE et la Commission européenne sont en train de négocier une série de nouvelles propositions législatives très controversées, qui ont pour objet d'augmenter fortement le rôle de l'Union européenne en matière de police, affaires pénales, et questions de sécurité. Les dirigeants européens espèrent parvenir à un accord formel sur de nombreuses initiatives pourtant controversées, d'ici à la fin de l'année. Elles comprennent : l'objectif de former un tiers des policiers à travers l'UE dans une «culture commune» de la police en Europe, la collecte massive et le partage des données personnelles, y compris les relevés d'ADN dans une base de données européenne ; des techniques de surveillance controversées dont les «cyber-patrouilles», la création d'un embryon de ministère européen de l'intérieur ("EU Home Office") habilité à décider des coopérations en matière de police, de contrôle des frontières, d'immigration et sur les questions de justice pénale ; un plan-cadre de l'UE sur l'échange d'informations, le transfert des dossiers pénaux entre les États membres, une multiplication par trois du nombre de mandats d'arrêt européens, l'accès aux bases de données fiscales nationales d'autres Etats membres, et des lois européennes sur les droits d'accès des citoyens à Internet, parmi beaucoup d'autres choses. Rappelons qu'en application du traité constitutionnel de Lisbonne, les gouvernements nationaux vont perdre le bénéfice du vote à l'unanimité qui leur permettait d'éventuellement bloquer un projet législatif de la Commission sur toute question relative à la justice et aux affaires intérieures, tandis que la Cour de justice européenne (CJUE) en sanctionnera l'application.

— — —
- ♦ - - ♦ - - ♦ -
— — —

États-Unis : un nouveau Yalta pour ne pas mourir

Un partage du monde semble se dessiner entre trois entités : les États-Unis, la Chine et un "nouveau Califat musulman". Aujourd'hui, l'interdépendance économique entre la Chine et les USA se situe à un niveau rarement atteint. Le Pacifique devenant, ici, la mer intérieure d'une terre redevenue plate, où rien n'existe au delà des limites. Concernant l'Islam, le discours du Caire de Barack Obama et son "Salam aleikoum" symbolisent cette volonté de s'associer plus étroitement avec le "monde musulman", dont le président américain imagine, peut-être, l'unité future.

Au sujet des États-Unis, le général De Gaulle pensait ceci : « Leur désir, qu'ils satisferont un jour, c'est d'abandonner l'Europe. ». Bien que continuant d'exercer une domination sur le continent, ils n'en ont désormais plus besoin. La menace soviétique a disparu, et la croissance est ailleurs. Et puis, pour eux l'Europe est morte en 1945, la perte de son identité et de sa conscience d'elle-même l'ont rendue impuissante. Mais surtout, les conditions de vie sont tellement misérables en Afrique, que rien ne pourra empêcher des flux migratoires considérables. Par conséquent, une période troublée à l'issue incertaine est sur le point de s'amorcer sur le vieux continent, et l'Amérique l'a déjà entériné. Cependant, les États-Unis, loin du modèle de l'État-nation, sont avant tout un immense pays composite. Les tensions religieuses, ethniques, ainsi que les disparités entre les différents États, enflent. C'est pourquoi les USA, cette édification illusoire d'un vaste "pays-monde" communautarisé, pourraient ne pas durer.

Le scénario n'est pas achevé. La France, si elle le souhaite, peut encore écrire son rôle. Le réveil des nations auquel nous assistons, incarné par la Russie, le démontre. Pour continuer à vivre, il faut d'abord le vouloir.

Nicolas LACAVE

On trouve toujours pire que soi

Les autorités bulgares sont malheureusement réputées pour leur goût de la corruption, des montages financiers hasardeux, des marchés publics décrochés à coup de pots-de-vin. Cette réalité n'est pas nouvelle, mais certains avaient fait miroiter qu'avec l'entrée du pays dans l'Union Européenne, le problème serait désormais définitivement résolu.

Point du tout, bien au contraire : les euros envoyés dans le pays par Bruxelles sont inexorablement captés par les quelques « hommes forts de l'économie » que compte le pays. D'abord masqué, le phénomène a aujourd'hui pris une telle ampleur que même la très peu regardante Commission Barroso s'était vue obligée de faire les gros yeux et de disputer ce vilain élève récalcitrant : pas d'argent pour les grands chantiers de construction si un effort n'est pas rapidement fait en termes de transparence et d'emploi des fonds.

On aurait pu en rester là, ou en tout cas la décence aurait souhaité que l'on en restât là, si l'Europe n'était pas ce qu'elle est... Car il y a quelques mois, lorsque José Manuel Barroso dut revenir devant le Parlement Européen pour obtenir un nouveau mandat de Président de la Commission, il lui fallut bien s'assurer des voix des représentants bulgares afin que celles-ci ne fassent pas défaut au moment du vote. Dès lors, la Commission a pris la décision - quelque peu précipitée, on en conviendra aisément - d'accorder à la Bulgarie la coquette somme de 115 millions d'euros afin que le pays puisse réaliser son programme d'autoroutes...

Aux dernières nouvelles, nul ne sait si la voie de circulation se construira un jour. Ce qui semble certain en revanche c'est que, dans l'urne du Parlement Européen, il ne devait manquer à J. M. Barroso que bien peu des 17 voix dont dispose la Bulgarie.

Gaël NOFRI

La Christine, elle en a !

On peut penser ce qu'on veut des options politiques de Christine Boutin, on ne peut nier qu'elle ait du cran !

Invitée dernièrement chez Monsieur Demorand, bon journaliste du style molosse qui ne lâche pas facilement le mollet qu'il a agrippé, surtout s'il est de droite.

Notre Christine n'en a pas été démontée : oui, elle a créé un parti démocrate chétien, fort de 9000 membres ; elle ne sait pas si elle est de droite ou de gauche, mais elle pense que les richesses devraient être mieux réparties ; elle a été très heureuse au gouvernement de Monsieur Fillon où il existait une vraie solidarité entre les ministres ; elle a beaucoup bossé mais n'est pas très sûre que ce soit exactement ce qu'on attendait d'elle ; elle voyait Nicolas Sarkozy, pas assez souvent à son gré, elle lui a toujours dit ce qu'elle pensait ; mais c'est vrai qu'aujourd'hui elle se sent plus libre ; au sujet de sa place de député, elle est fière d'avoir passé le flambeau à quelqu'un de plus jeune ; à un enfant il faut "un papa et une maman", la loi n'a pas à se plier au désir des personnes homosexuelles ; c'est une hypocrisie d'avoir autorisé l'adoption aux célibataires ; parfaitement, elle demande qu'on revienne sur cette loi ; non elle ne se sent pas ringarde du tout, bien au contraire, elle pense qu'elle est en avance sur son temps "qui marche sur la tête" !

Elle a donc dit tout tranquillement, et avec le sourire, tout ce qu'elle avait décidé de dire en arrivant à l'émission.

Seule une rougeur de son décolleté trahissait son émotion.

Chapeau Christine !

M. A.

AGENDA

- **Comité Directeur** Prochaine réunion : samedi **5 décembre** 2009 (10h - 17h)
Ordre du jour : - le point sur la situation politique de la France
- la préparation des élections
- le combat contre l'U.E. et en particulier le Traité de Lisbonne
- l'action militante, l'implantation territoriale
- Sur **Radio Courtoisie** (95,6 MHz)
'LIBRE JOURNAL de la Nuit' de **Paul-Marie COÛTEAUX** Chaque **mercredi** de 21h30 à 23h
Rediffusion : le **vendredi** de 21h30 à 23h
'LIBRE JOURNAL' de **Jean-Paul BLED** Lundi **28 décembre** de 12h à 13h30
Rediffusion : (même jour) à 16h et à 0h
- **6e Salon du livre d'Histoire** (en présence d' **Alain BOURNAZEL**) le dimanche **6 décembre** 2009, de 13h à 18h
à Paris, dans les Salons Étoile-Marceau (79 B. avenue Marceau 75116 PARIS), à 2 mn de la place de l'Étoile
- **Conférence** organisée par la **Société d'Histoire de Châtelleraut**, avec **Alain BOURNAZEL**
à Châtelleraut (86) : Salle du Verger - Route de la Roche-Posay le mercredi **9 décembre** 2009, à 18h
- **Dîner-débat** "Comment défendre l'identité de la France" animé par **Paul-Marie COÛTEAUX**
à Châtelleraut (86) : Brasserie de l'Industrie (bd de Blossac) le vendredi **11 décembre** 2009, à 19h

••• •• •• • •• •••
Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.
••• •• •• • •• •••